

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 67 (1979)

Heft: [11]

Artikel: Voici nos élues !

Autor: Grandjean, Martine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275728>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Voici nos élues !

Très vite, on a su que les femmes enregistraient un bon score. « Le rush des femmes sous la coupole », « poussée féminine », « victoire des femmes » faisaient les gros titres de nos quotidiens.

Historiquement parlant, c'est vrai puisque notre voix au chapitre parlementaire n'a que 8 ans. En 1971, après 50 ans de luttes féministes, 11 femmes faisaient leur entrée sous la coupole (4,5%). Une législature passe, nous voici 15 (un peu plus de 7%). Aujourd'hui, 10%. Autrement dit, il nous aura fallu deux législatures pour doubler notre représentation.

La progression numérique n'est pas seule en cause dans les cris de victoire. Le fait que les femmes ont souvent brillamment gagné est également un facteur important : au Conseil national, 8 d'entre elles sont arrivées en tête de liste de leur parti, près de la moitié ! Si l'on fait un parallèle avec le monde du travail où, lorsque pour accéder à un poste également convoité par des hommes, une femme doit en savoir deux fois plus qu'eux pour l'obtenir, les résultats de nos candidates ne nous étonnent plus guère. Aujourd'hui encore, et quel que soit le degré de démocratie at-

teint par l'institution en question, les femmes qui veulent « rivaliser » avec les hommes doivent faire leurs preuves, c'est-à-dire faire mieux.

Dernière remarque, encourageante celle-là : de nombreux bulletins de vote ont été modifiés en faveur des femmes : elles ont été sciemment rajoutées sur les listes d'autres partis que le leur. Cela est sans doute dû à l'électorat féminin qui, en l'occurrence, a concrètement manifesté sa solidarité. Puisse ce témoignage encourager nos élues à être solidaires les unes des autres par rapport aux questions touchant les femmes. L'appartenance politique est une chose, la « féminitude » en est une autre, concilier les deux n'est pas toujours facile. La dernière législature a pourtant montré que, malgré leur petit nombre, les femmes peuvent constituer une pression non négligeable.

Et cela vaut tout autant pour nos trois conseillères aux Etats, qui auront fort à faire avec leur 43 homologues. Qu'il nous soit permis ici de leur dédier la couverture — prémonitoire — du numéro d'octobre !

Martine Grandjean

Conseil des Etats : 3 fois plus !



Monique Bauer-Lagier
(lib) (Genève)



Emilie Lieberherr
(soc) (Zurich)



Esther Bührer
(soc) (Schaffhouse)

Conseil National : presque 22, v'là les femmes



Genève
Amélia
Christinat
(soc)



Vaud
Yvette
Jaggi
(soc)



Vaud
Gertrude
Girard-Montet
(rad)



Neuchâtel
Heidi
Deneys
(soc)



Valais
Françoise
Vannay
(soc)



Fribourg
Liselotte
Spreng
(rad)



Berne francoph.
Geneviève
Aubry
(rad)

Zurich :	Doris Morf (soc.) Hedy Lang (soc) Lilian Uchtenhagen (soc) Martha Ribi (rad) Elizabeth Kopp (rad)
Schwyz :	Elisabeth Blunschy (PDC)
Bâle-Ville :	Gertrud Spiess (PDC) Ruth Mascarin (PDC)

Argovie :	Ursula Mauch (soc)
St-Gall :	Susi Eppenberger (rad) Eva Segmuller (PDC)
Lucerne :	Josi Meier (PDC)
Tessin :	Alma Bacciarini (rad)
Soleure :	Cornelia Fueg (rad)

A titre de comparaison :

Conseil des Etats : 1975 : aucune élue
1978 : 1 femme aux Etats
1979 : 3 élues

Conseil national : 1975 : 15 élues - 7,5 %
1979 : 21 élues - 10,5 %

Moyenne des deux chambres : 1975 : 15 élues sur 244 - 6,25 %
1979 : 24 élues sur 246 - 9,7 %